

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE L'ISLET**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **3 juillet 2023** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc  
Siège #2 - Vanessa Chouinard  
Siège #3 - France Thibodeau  
Siège #4 - Simon Bourgault  
Siège #5 - Annik Chabot  
Siège #6 - Catherine Bilodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

**01- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Après vérification du quorum, monsieur le président déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-07  
102

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : France Thibodeau

APPUYÉ PAR : Marjolaine Leblanc

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2023-07  
103

**03.01 - Séance ordinaire du 5 juin 2023**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Catherine Bilodeau

APPUYÉ PAR : Vanessa Chouinard

ET RÉSOLU

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin dernier, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### **04 - LÉGISLATION**

**2023-07  
104**

##### **04.01 - Nomination - conseillère responsable de la politique familiale**

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu des élections partielles au poste #5;

CONSIDÉRANT QUE le dossier de la politique familiale était attribué à ce poste;

IL EST PROPOSÉ PAR : Catherine Bilodeau

APPUYÉ PAR : Simon Bourgault

ET RÉSOLU

QUE le conseil nomme madame Annik Chabot conseillère responsable du dossier de la politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2023-07  
105**

##### **04.02 - Tournoi de golf - Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet**

IL EST PROPOSÉ PAR : Vanessa Chouinard

APPUYÉ PAR : Simon Bourgault

ET RÉSOLU

d'autoriser une inscription au tournoi de golf de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet qui se tiendra le 31 août prochain. Les frais d'inscription sont de 175 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

##### **04.03 - Rapport du maire sur les faits saillants 2022 - DÉPÔT**

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire fait son rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe Raymond Chabot Grant

Thornton pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 et le dépose séance tenante.

## **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

2023-07  
106

### **05.01 - Acceptation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Bourgault

APPUYÉ PAR Vanessa Chouinard

ET RÉSOLU

d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 73 293.85 \$

Payable par chèques	12 402.26 \$
Payable par dépôts directs	61 052.97 \$
<b>TOTAL</b>	<b>73 455.93 \$</b>

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Vanessa Chouinard. Tous ont apposé leurs initiales.

Un crédit de 161,38 \$ reste au dossier de SEAO Constructo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-07  
107

### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Annik Chabot

APPUYÉ PAR : France Thibodeau

ET RÉSOLU

QUE les comptes du mois de juin soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	33 263.79 \$
Salaires nets versés	14 822.11 \$
Remises de l'employeur	6 358.95 \$
<b>TOTAL</b>	<b>54 444.85 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-07  
108

**05.03 - Rémunération - élections municipales partielles**

IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Bourgault

APPUYÉ PAR : Catherine Bilodeau

ET RÉSOLU

d'accepter les salaires bruts à payer au montant de 637 \$ attribuables à l'ensemble du personnel électoral pour l'élection partielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

**06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

Suite au congrès, le directeur incendie revient sur le sujet des appareils respiratoires. Il valide qu'à compter de 2024, il n'y aura plus de pièces de remplacement pour les appareils que nous détenons. Étant donné le coût élevé des appareils, le conseil juge opportun de débiter le remplacement. Une résolution sera adoptée à cet effet.

2023-07  
109

**06.02 - Appareils respiratoires**

ATTENDU QU'À partir de 2024, les pièces des appareils respiratoires actuels ne seront plus produites ;

ATTENDU QUE le département du service incendie doit se conformer aux exigences sur le remplacement des appareils respiratoires individuels ;

ATTENDU QUE nous avons reçu 2 soumissions pour l'achat de 4 appareils complets et 8 cylindres qui se lisent comme suit :

- Protection incendie CFS : 34 520 \$ avant taxes applicables ;
- Aréo-Feu Ltée : 44 349 \$ avant taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Bourgault

APPUYÉ PAR : Catherine Bilodeau

ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte la soumission la plus basse, soit celle de Protection incendie CFS au coût de 34 520 \$ avant taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**07 - RÉSEAU ROUTIER**

**07.01 - Point d'information - Catherine Bilodeau, représentante**

La niveleuse a été passée dans la majorité des chemins à l'exception de quelques oublis. Lorsque monsieur Laliberté repassera dans la municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard, il viendra terminer le travail.

2023-07  
110

## 07.02 - Programmation TECQ 2019-2023

### ATTENDU QUE

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST PROPOSÉ PAR : France Thibodeau

APPUYÉ PAR : Annik Chabot

### IL EST RÉSOLU QUE :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n-2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n-2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-07  
111

**07.03 - Demande d'appui de la municipalité de Sainte-Perpétue -  
Intersection routes 216, 204 et rang Brise-Culotte**

CONSIDÉRANT QUE pour assurer la sécurité des usagers empruntant les routes suivantes :

- route 204 ;
- route 216 ;
- rang Brise-Culotte.
- 

CONSIDÉRANT QUE celles-ci représentent un risque très élevé d'accidents et qu'un ajout de signalisation est fortement recommandé ;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux incidents et accidents se sont produits à l'intersection de ces voies et ce, depuis de nombreuses années soit ;

- jonction de la route 216 ;
- jonction du rang Brise-Culotte.
- 

CONSIDÉRANT QUE les usagers circulant sur la route 216 en provenance de la Municipalité de Sainte-Félicité, afin d'indiquer qu'il y a un arrêt obligatoire pour atteindre la route 204, la signalisation routière est dépourvue ;

CONSIDÉRANT QUE la route 216 est face-à-face au rang Brise-Culotte, et que la visibilité de celle-ci présume la continuité de la route ;

CONSIDÉRANT QUE la route 204 est le seul accès pour les transports de camion et que plusieurs d'entre eux doivent emprunter cette voie à tous les jours ;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité de plusieurs travailleurs empruntant la route 204 et la route 216 à chaque jour est mise en péril ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marjolaine Leblanc

APPUYÉ PAR : France Thibodeau

ET RÉSOLU

QUE le conseil appuie la municipalité de Sainte-Perpétue dans la demande suivante :

- d'ajouter un feu clignotant sur la route 204, adjacent aux intersections de la route 216 et du rang Brise-Culotte afin de sécuriser les lieux ;
- d'ajouter plus de signalisation sur la route 216 avertissant les usagers d'un arrêt obligatoire bordant la route 204 ;

- d'apporter les correctifs dans les meilleurs délais considérant qu'une demande a déjà été faite antérieurement.
- 

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-07  
112

**07.04 - Acceptation décompte progressif #1 - Travaux de rechargement granulaire du 6e rang ouest et de la route du Sault**

CONSIDÉRANT QUE suite à la réalisation des travaux de rechargement granulaire du 6e rang Est et de la route du Sault ayant comme # de référence le 532170152201, le service d'ingénierie et infrastructures de la Fédération Québécoise des municipalités a transmis le décompte progressif # 1 de l'entrepreneur "Les Pavages de Beauce" au montant de 615 594,97 \$ (incluant la retenue de 10 % et les taxes) et en recommande le paiement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Catherine Bilodeau

APPUYÉ PAR : Simon Bourgault

ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte le décompte progressif #1 ci-haut mentionné et autorise le paiement au montant de 615 594,97 \$ (incluant la retenue de 10 % et les taxes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant**

- Suivi de la dernière rencontre :
- - Une soumission a été reçue pour le service de collecte avec camion à chargement frontal et elle sera étudiée ultérieurement;
  - beaucoup de réparations à faire sur la machinerie.

**08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante**

- 26 personnes étaient présentes à la formation sur le compostage;
- la vidéo sur le compostage avec Marthe Laverdière sortira sous peu.

**09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

- Une corvée de désherbage a été effectuée dans le jardin communautaire;
- la conseillère responsable recommande de planter des arbustes et fleurs vivaces dans la partie au sol si personne ne demande à avoir une parcelle.

**09.02 - Point d'information - Politique familiale**

- Le maire souligne qu'il serait important de mettre l'arbre des nouveau-nés à jour au centre communautaire.

**09.03 - Point d'information - ORH de L'Islet, Vanessa Chouinard, représentante**

- La réunion a encore été remise à plus tard.

**10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentante**

- L'audit devrait être déposé dans les prochaines semaines.

**11 - TOURISME**

**11.01 - Point d'information - Tourisme, Catherine Bilodeau, représentante**

- Rien à signaler.

**12 - LOISIRS ET CULTURE**

**12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant**

- La toiture est terminée et la visite de fin des travaux a été réalisée par monsieur Jean-Pierre Dufour, architecte à la FQM.

**12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante**

**Terrain de jeux :**

- Tout va bien dans l'ensemble.

### **Fête familiale et tournoi de balles :**

- 22 juillet prochain, une programmation sortira sous peu.

### **Bar laitier Le Frissons :**

- 19 juillet prochain sur le terrain de l'Église.

2023-07  
113

### **12.03 - Acceptation de la recommandation de paiement pour les travaux de toiture**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu la facture # 1280 au coût de 177 200 \$ avant taxes applicables pour les travaux de toiture de la salle municipale;

CONSIDÉRANT QUE nous avons transmis la documentation au service d'architecture de la FQM pour approbation;

CONSIDÉRANT QUE suite à une discussion téléphonique avec monsieur Jean-Pierre Dufour, la recommandation de la FQM devra se lire comme suit :

- retenir un montant substantiel de 3 000 \$ pour terminer les travaux de pose des pannes de plastique qui n'ont pas été reçues par la municipalité et qui sont attendues en juillet ou août;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation signée sera déposée dans les prochains jours;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Catherine Bilodeau

APPUYÉ PAR : Simon Bourgault

ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte la recommandation signée de la FQM à la condition qu'elle soit conforme au texte ci-dessus mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **14 - VARIA**

#### **14.01 - Suivi - vente pour non-paiement des impôts fonciers**

- Les ententes de paiement ont été respectées dans les dossiers cités en février dernier.

#### **14.02 - Ordures MONSTRES**

- Il y aura une collecte des ordures MONSTRES à l'automne. Les cueillettes vont débiter en septembre mais le calendrier n'est pas encore disponible. Nous ferons une publication à ce moment.

#### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, et résolu que cette session régulière soit levée.